



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} FEVRIER 2016

Compte Rendu

(Convocation du 22/01/2016)

Présents : Mmes CARLIER Cécile, GUILLOUD Paulette, SEYCHELLES Véronique, TRUFFAUT Nadine, MM. ABDILLA Thierry, CARRE Jean-Claude, DURAND Eric, DURAND Marcel, GADOU Eric, JULLIEN Bruno, MERLOZ Hervé, MERMET Romain, PERICAS-MOYA Christian

Excusés : ANNEQUIN Didier

Pouvoirs : PONCET Catherine à SEYCHELLES Véronique

Romain MERMET est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 h 40 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du 30/11/2015 sera envoyé en fin de semaine et sera validé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Compte rendu des délégations du maire

▪ Arrêtés

2015-45 : Route barrée Chemin de Châlon – MOURIN Raymonde (livraison de conteneur)

2015-46 : Arrêté de circulation Chemin de Bouis – POULET Nicolas (branchement EDF)

2015-47 : Arrêté de nomination stagiaire – MATHIAS Bruno à compter du 01/01/2016

2016-01 : Titularisation - MOLLARD Sophie à compter du 01/01/2016

2016-02 : Arrêté de réintégration après congé maternité – COMTE Charlotte à compter du 23 novembre 2015

2016-03 : Arrêté de mise en temps partiel de droit pour élever un enfant (80%) – COMTE Charlotte à compter du 14 décembre 2015

2016-04 : Arrêté portant modification d'IAT – COMTE Charlotte à compter du 14 décembre 2015

2016-05 : Arrêté portant attribution d'IAT – MATHIAS Bruno à compter du 1er janvier 2016

▪ Délibérations

2015-031 : Indemnités de conseil du percepteur

2015-032 : Dématérialisation des transferts de documents à la préfecture

2015-033 : Mise en œuvre du système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social

2015-034 : Projet schéma de coopération intercommunale

Compte-rendu des adjoints

▪ Urbanisme (Bruno JULLIEN)

▪ *Dossiers en cours*

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
PC 038 147 15 20006	POULET Bruno	Création d'une véranda	18/09/2015	Refusé le 16/11/2015
CU b 038 147 15 20014	SERPOLLET Roseline	Construction d'une maison	28/09/2015	Refusé le 24/11/2015
CU b 038 147 15 20015	MOIROUD Nathalie	Construction d'une maison	09/10/2015	Refusé le 05/12/2015
CU b 038 147 15 20016	MAZZILLI Louis	Construction de 2 villas jumelées	16/10/2015	Accepté le 14/12/2015
CU b 038 147 15 20017	BONVALLET Mireille et Robert	Division parcellaire	17/10/2015	Refusé le 12/12/2015
CU a 038 147 15 20018	Maitre BALLESTER	34 Chemin des Rabataux	22/10/2015	Réponse faite le 20/11/2015
PC 038 147 15 20007	Gaec de Longe Raye	8 Impasse de Longe Raye	30/10/2015	Accordé le 22/12/2015
PC 038 147 15 20008	SERPOLLET Alexandra	170 Route de Virieu	06/11/2015	Refusé le 04/01/2016
DP 038 147 15 20026	DURAND Jean François	Réfection d'un toit à l'identique	13/11/2015	Accepté le 07/12/2015
PC 038 147 15 20009	GAEC FERME BARBIER	Construction hangar stockage et 2 silos à fourrage	27/11/2015	
DP 038 147 15 20027	GUIGARD Muriel	Construction d'un abri lié à l'activité d'horticulture	28/11/2015	
CU a 038 147 15 20019	Maitre MAURY Guillemin Gilbert		03/12/2015	Réponse faite le 04/12/2015
CU b 038 147 15 20020	ANNEQUIN Francis		07/12/2015	
CU b 038 147 15 20021	ANNEQUIN Francis		07/12/2015	
PC 038 147 15 20010	SERPOLLET Alexandra	Construction d'une maison	11/12/2015	
PC 038 147 15 20011	POULET Bruno	Construction d'une véranda	12/12/2015	Accepté le 04/01/2016
PC 038 147 15 20012	MAZZILLI Louis	Construction d'une maison avec 2 logements	14/12/2015	

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
PC 038 147 16 10001	CAIMI Bernard / MOIROUD Nathalie	Construction d'une maison	05/01/2016	
CU 038 147 16 10001	DUCHENE Eddy		07/01/2016	
CU 038 147 16 10002	MONGELLAZ Joelle		21/01/2016	
CU 038 147 16 10003	Maître Jean-François MAURY (DURAND Nicolas de Chélieu)		22/01/2016	

- Protection incendie

Madame le Maire a rendez-vous vendredi à 13h30 avec un responsable du SDIS concernant les poteaux incendie sur la commune. (Prise en compte indispensable de la protection incendie pour l'étude des prochains CU et PC).

- PLUi

La première réunion du comité de pilotage PLUi aura lieu le mardi 2 février 2016. Les 2 délégués de la commune sont Véronique SEYCHELLES et Bruno JULLIEN.

- Finances, Economie (Cécile CARLIER)

- Dépenses et recettes sur la période

INVESTISSEMENT du 07/11/2015 à ce jour

DEPENSES					
	Chapitre	Budgétisé	réalisé période	Disponible	% Dispo.
	1 Solde d'exécution d'inv. reporté	107 250,85 €	0,00 €	107 250,85 €	100,00%
	20 Dépenses imprévues Invest	9 799,15 €	0,00 €	9 799,15 €	100,00%
	16 Remboursement d'emprunts	79 850,00 €	3 698,08 €	3 075,13 €	3,90%
	20 Immobilisations incorporelles	24 800,00 €	9 217,87 €	1 749,31 €	7,10%
	204 Subventions d'équipement versées	7 200,00 €	0,00 €	4 852,50 €	67,40%
	21 Immobilisations corporelles	120 550,00 €	63 131,26 €	42 363,74 €	32,00%
	23 Immobilisations en cours	23 000,00 €	0,00 €	81,46 €	0,70%
Total	DEPENSES	372 450,00 €	76 047,21 €	169 172,14 €	45,40%

RECETTES					
	Chapitre	Budgétisé	réalisé période	Disponible	% Dispo.
	21 Virement de la section de fonct.	44 721,17 €	0,00 €	44 721,17 €	100,00%
	40 Opérations d'ordre entre section	1 199,98 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00%
	10 Dotations Fonds divers Réserves	169 973,85 €	125 242,85 €	3 293,84 €	1,90%
	13 Subventions d'investissement	48 245,00 €	26 780,00 €	-6 481,00 €	-13,40%
	16 Emprunts et dettes assimilées	108 310,00 €	0,00 €	108 310,00 €	100,00%
Total	RECETTES	372 450,00 €	153 222,85 €	149 844,01 €	40,20%

FONCTIONNEMENT du 07/11/2015 à ce jour

DEPENSES					
	Chapitre	Budgétisé	réalisé période	Disponible	% Dispo.
	11 Charges à caractère général	164 978,83 €	27 558,54 €	22 803,05 €	13,80%
	12 Charges de personnel	246 600,00 €	29 881,35 €	47 404,64 €	19,20%
	22 Dépenses imprévues Fonct	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	100,00%
	23 Virement à la sect ^e d'investis.	44 721,17 €	0,00 €	44 721,17 €	100,00%
	42 Opérations d'ordre entre section	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00%
	65 Autres charges gestion courante	67 600,00 €	11 415,32 €	9 693,22 €	14,30%
	66 Charges financières	32 900,00 €	424,38 €	44,55 €	0,10%
Total	DEPENSES	568 000,00 €	70 479,59 €	134 666,63 €	23,70%

RECETTES					
	Chapitre	Budgétisé	réalisé période	Disponible	% Dispo.
	2 Excédent antérieur reporté Fonct	22 750,46 €	0,00 €	22 750,46 €	100,00%
	13 Atténuations de charges	21 000,00 €	1 140,15 €	14 360,96 €	68,40%
	70 Produits des services	45 141,54 €	6 992,70 €	12 286,83 €	27,20%
	73 Impôts et taxes	263 666,00 €	86 741,00 €	-15 157,00 €	-5,70%
	74 Dotations et participations	194 742,00 €	52 706,00 €	-17 080,43 €	-8,80%
	75 Autres produits gestion courante	20 700,00 €	3 276,55 €	-1 579,76 €	-7,60%
	76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	-4,55 €	0,00%
	77 Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	-4 569,63 €	0,00%
Total	RECETTES	568 000,00 €	150 856,40 €	11 006,88 €	1,90%

- Planifier les réunions pour préparer le budget

Les réunions de préparation du budget auront lieu le lundi 29 février à 20h30 et le lundi 14 mars à 20h30.

La date de vote du budget sera fixé prochainement avec Monsieur LEPARQUOIS, sachant que la date butoir est fixée au 15 avril.

- Voirie (Jean-Claude CARRE)
 - Afin de sécuriser le carrefour du Luthau, il faudra prévoir d'installer un miroir.
 - CACES pupitre : Romain MERMET devra suivre une formation pour aider Bruno MATHIAS à mettre en place les illuminations.
 - Jean-Claude CARRE informe le Conseil Municipal qu'il est en attente du chiffrage du SEDI pour 30 ballons qui sont à changer dont 12 sur les jeux de boules.
- *Arrêt de bus d'Eynoud*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a donné son accord pour déplacer l'arrêt de bus 80m en amont de l'arrêt actuel sur le chemin d'Eynoud. (voir photos ci-dessous)



Arrêt de bus actuel



Nouvel emplacement de l'arrêt de bus

- *Eclairage public*

L'entreprise SPIE est intervenue sur la commune pour changer les lampadaires qui ne fonctionnent plus. Deux lampadaires ne fonctionnent toujours pas, Jean-Claude CARRE informe le Conseil Municipal qu'il a prit contact avec le SEDI pour remédier au problème qui est dû à un défaut de branchement ; celui-ci n'étant pas en conformité.

- Bâtiments (Jean-Claude CARRE)

- *Accessibilité*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune à reçu un courrier du Préfet de l'Isère nous informant que l'AD'AP a été refusé car le délai est jugé trop long. Un rendez vous est pris pour en discuter avec les services de l'Etat.

(Délibération n°2016-001)

Afin de déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental, Madame le Maire présente l'agenda d'accessibilité au Conseil Municipal.

RAPPEL LISTE ERP/IOP	ERP CONCERNÉS PAR LES ACTIONS DE MISE EN ACCESSIBILITÉ	NATURE DE L'ACTION DE MISE EN ACCESSIBILITÉ ENVISAGÉE POUR L'ERP EN QUESTION	Chiffrage HT
ERP 1 : GROUPE SCOLAIRE	1 - 2 - 3 - 4	ACTION 1 : Mise en place de stationnement PMR + Signalétique adaptée + reprise revêtement du sol (hors bande d'aide à l'orientation en RDJ du groupe scolaire; entre l'ascenseur et le réfectoire et hors cheminements à l'intérieur du cimetière)	15 000,00 €
ERP 2 : MAIRIE & SALLE COMMUNALE + SANITAIRE	2 - 3 - 4	ACTION 2 : Restructuration des différents wc publics	17 500,00 €
IOP 3 : CIMETIÈRE ET ACCÈS EGLISE	5	ACTION 3 : Restructuration des WC de la salle des fêtes	8 000,00 €
IOP 4 : SANITAIRE PUBLIC (commerce)	3	ACTION 4 : Reprise du revêtement des cheminements à l'intérieur du cimetière	30 000,00 €
ERP 5 : SALLE DES FÊTES	1 - 6	ACTION 5 : Appel d'offre pour la mise en place de l'ascenseur du groupe scolaire	55 000,00 €
ERP 6 : BIBLIOTHÈQUE	7	ACTION 6 : Installation d'un WC préfabriqué sur le site de l'ancien stade et mise en place d'un stationnement PMR + Signalétique	41 800,00 €
IOP 7 : ANCIEN STADE	6	ACTION 7 : Création de l'extension pour accueillir la bibliothèque	721 400,00 €

TOTAL 888 700,00 €

Après discussions, le Conseil Municipal de Doissin à l'unanimité :

- **VALIDE** l'agenda proposé par Mme le Maire
- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.
- Scolaire, social (Nadine TRUFFAUT)
 - *Show du cœur*

Nadine TRUFFAUT présente au Conseil Municipal l'affiche de la soirée organisée par Sport'Anim qui aura lieu le samedi 5 mars 2016 à partir de 18h00 à la salle des fêtes. (spectacle des enfants de l'école de Doissin)

- *Changement des livres*

Un nouveau programme entre en vigueur à la rentrée 2016 – 2017. Les livres des enfants du cycle 2 seront à changer. Nadine TRUFFAUT demande de prévoir au budget 2 700 € pour l'achat de ces livres.

- *Stagiaire*

L'élève Mason RENAUD qui était en CAP petite enfance a arrêté son contrat le 4 janvier 2016.

- *Carnaval*

Le carnaval aura lieu le mercredi 10 février 2016 à l'école de Doissin. Un défilé aura lieu après 11h30 dans le village. (organisé par le Conseil Municipal des enfants)

- Environnement, culture, patrimoine

La journée de l'environnement aura lieu le samedi 2 avril 2016 à partir de 9h00 en mairie.

- Vie associative

- *Comité des fêtes*

L'assemblée générale du comité des fêtes aura lieu le vendredi 12 février 2016 à 20h30 en mairie.

- *Bibliothèque R. Richard*

L'assemblée générale de la bibliothèque a eu lieu le mardi 26 janvier 2016.

La nouvelle constitution du bureau :

Président : Jean-Claude DURAND
Secrétaire : Catherine PONCET
Vice-secrétaire : Paulette GUILLOUD
Trésorière : Marie-Claude LALLIOT
Vice-trésorière : Martine GENTIL

- Personnel communal

- Suppression du poste d'agent spécialisé principal 2^{ème} classe des écoles maternelles pour Mme Marie-José LAURENT (Délibération n°2016/002)

Madame le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la proposition d'avancement de grade de Marie-José LAURENT, il convient de supprimer les emplois correspondants.

Madame le Maire propose à l'assemblée la suppression de l'emploi d'agent spécialisé principal 2^{ème} classe écoles maternelles à temps non complet à raison de 29,50 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C à compter du 1^{er} janvier 2016.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois,

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la proposition de Madame le Maire,
- **MODIFIE** comme suit le tableau des emplois :

Service : Social				
Grade associé	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent spécialisé principal 2 ^{ème} classe écoles maternelles	C	1	0	TNC : 29,50

- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

- **DONNE** tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

- Création du poste d'agent spécialisé principal 1^{ère} classe des écoles maternelles pour Mme Marie-José LAURENT (Délibération n°2016/003)

Madame le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la proposition d'avancement de grade de Marie-José LAURENT, il convient de créer les emplois correspondants.

Madame le Maire propose à l'assemblée la création de l'emploi d'agent spécialisé principal 1^{ère} classe écoles maternelles à temps non complet à raison de 29,50 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C à compter du 1^{er} janvier 2016.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois,

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la proposition de Madame le Maire,
- **MODIFIE** comme suit le tableau des emplois :

Service : Social				
Grade associé	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Agent spécialisé principal 1 ^{ère} classe écoles maternelles	C	0	1	TNC : 29,50

- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

- **DONNE** tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

Points à délibérer

- Retrait de la commune du Pin du Syndicat Haute Bourbre (délibération n°2016/004)

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le Syndicat mixte d'eau et d'assainissement de la Haute Bourbre a délibéré, dans sa séance du 17 décembre 2015, pour autoriser le retrait de la commune du Pin au 1^{er} juillet 2016.

Conformément à l'article 5211.19 du Code général des collectivités territoriales, les communes adhérentes doivent délibérer dans un délai de trois mois sur le retrait de la dite commune.

Il convient désormais que la commune de Doissin, membre du Syndicat, se prononce quant à ce retrait, sachant qu'un arrêté préfectoral viendra ensuite le valider par une modification du périmètre du Syndicat mixte d'eau et d'assainissement de la Haute Bourbre.

Le Conseil Municipal de Doissin entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** la demande de retrait de la commune du Pin, du Syndicat mixte d'eau et d'assainissement de la Haute Bourbre, entraînant de fait la modification du périmètre du Syndicat
- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.
- Téléphonie (délibération n°2016/005)

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaiterait revoir à la baisse le coût des forfaits internet, téléphone et mobile et présente les différentes offres reçues.

Après discussions, Madame le Maire propose de retenir l'offre de LTI qui est la plus avantageuse.

Après délibération, le conseil municipal avec :

Abstention : 1

Pour : 13

- **VALIDE** la proposition de Mme le Maire
- **DONNE** tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

Compte rendu réunions externes

SMND : Des barrières de sécurité de 1m20 seront mise dans toute les déchetteries.

Comité de jumelage : Cette année aura lieu les 15 ans du comité de jumelage. Un comité de pilotage a été crée avec au moins un représentant par commune. Pour Doissin, il s'agit de Romain MERMET et de Véronique SEYCHELLES.

Information communication

- Association de Théâtre Rêv'Ayez

Une soirée théâtre aura lieu le samedi 23 avril 2016 à 20h30 à la salle des fêtes de Doissin. Cette soirée sera soutenue par le Conseil Municipal des enfants.

- Job d'été

Les candidatures sont à déposer en mairie ou à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien jusqu'au 18 mars 2016 dernier délai.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 23 h 30.

Prochaine réunion : lundi 29 février à 20h30 pour la préparation du budget